



# Elections primaires

## A quoi servent-elles ?

Des élections primaires permettent à un ou plusieurs partis politiques de sélectionner un candidat à l'élection présidentielle. Tous les candidats qui y participent s'engagent à soutenir celui qui sera désigné à l'issue du scrutin. Chaque parti ou groupement politique définit ses propres règles pour présenter son ou ses candidats. En France, les élections primaires préparent les élections présidentielles qui auront lieu le 23 avril et le 7 mai 2017.

## Quand et où voter ?

La primaire de la droite républicaine s'organisera sur deux dimanches, les 20 et 27 novembre 2016 (deux tours), et la primaire des partis de gauche pourraient avoir lieu les 22 et 29 janvier 2017. Tous les bureaux de vote ne seront pas ouverts. Certaines communes sont sollicitées par les partis politiques qui fournissent les présidents et les assesseurs des bureaux de vote. Pour savoir où voter, il convient de demander au secrétariat de la mairie de sa commune ou bien se renseigner par internet (exemple pour les primaires républicaines : <http://www.primaire2016.org>).

Ces élections primaires ont été organisées pour la première fois en France en 2011 par le parti socialiste et le parti radical de gauche, en vue de l'élection présidentielle de 2012. A l'approche de l'élection présidentielle de 2017, le parti « Les républicains » a décidé d'en retenir le principe afin de retenir un candidat unique qui aura recueilli la majorité au terme de deux tours de scrutin.

## Qui peut voter ?

Les primaires sont ouvertes à tous les citoyens inscrits sur les listes électorales. Il n'est pas nécessaire d'être membre d'un parti politique. Il faut se présenter avec sa **carte d'identité**, **payer une petite somme** (2€ pour les primaires de la droite républicaine), et **signer un engagement sur l'honneur** : « *Je partage les valeurs républicaines de la droite et du centre et je m'engage pour l'alternance afin de réussir le redressement de la*

*France* » ou bien déclarer se reconnaître « *dans les valeurs de la gauche et de la République* » (déclaration 2011, pour la primaire à gauche, celle de 2017 n'étant pas encore connue).

Le vote outre-mer sera organisé dans les mêmes conditions qu'en Métropole, en tenant compte des décalages horaires, comme pour une élection nationale. Les Français résidant à l'étranger voteront par internet ou au moyen de bulletins papier dans des conditions qui leur seront présentées à l'approche des dates d'élections.

Le vote est strictement confidentiel et anonyme. **Les listes électorales doivent être détruites** sous le contrôle d'huissiers de justice, après scrutin. Pour simplifier le déroulement des opérations électorales, **les procurations sont interdites**. Chacun vote pour soi.





## Les élections primaires : marquent-elles une forme d'échec des partis politiques ou de la démocratie ?

La multiplication des candidatures pour l'élection présidentielle au sein des partis politiques (et en dehors des partis) rend presque impossible la désignation d'un candidat suffisamment légitime. Il est donc fait appel « au peuple » pour trancher. Le journal « Marianne » a qualifié ces élections de « coup de grâce à la démocratie » !

« En France, du fait de l'élection du président de la République au suffrage universel direct, (...) les électeurs choisissent d'abord le chef de l'exécutif, (...) **on vote donc davantage pour une « personnalité » que pour un programme.** Du coup, le rôle des partis, en tant que lieu d'élaboration des programmes politiques, s'en trouve beaucoup amoindri et les primaires (de droite ou de gauche) ne font qu'aggraver cette détérioration de la démocratie. » (Elie Arié—journal Marianne, 14 janvier 2016. <http://www.marianne.net/elie-pense/les-primaires-coup-grace-democratie-100239396.html>)).

Cette observation est fondée. Il faut malheureusement en convenir les électeurs s'intéressent bien plus à la personnalité des candidats et à ce que les médias en présentent qu'au programme politique lui-même. Cette attitude n'est pas nouvelle. La Bible ne rappelle-t-elle pas que « **l'homme regarde à ce qui frappe les yeux, mais Dieu regarde au cœur** » (1 Samuel 16 v.7). C'est bien cette dernière vision qu'il est difficile de développer, d'autant qu'un « programme » annoncé peut très bien être trahi ensuite, soit par opportunisme politique soit parce que les promesses faites ne peuvent être tenues !



### Le calendrier électoral français en 2017 :

- Élections présidentielles : dimanche 23 avril et dimanche 7 mai
  - Élections législatives : dimanches 11 et 18 juin.

### Enjeu

Même si ces élections primaires sont organisées par quelques partis politiques seulement, il ne serait pas sage de s'en désintéresser. Voici pourquoi :

- elles permettent (malgré tout !) **un temps de débat** et elles donnent aux candidats retenus la possibilité de présenter leurs idées et leur façon d'être.
- Elles permettent à la société civile de **s'exprimer avant des échéances électorales importantes** (les élections présidentielles et législatives), qui se dérouleront dans un brouhaha médiatique intense et dans un temps court.
- Elles permettent de **faire émerger ou d'écartier des personnalités politiques** qui pourraient plus tard exercer des responsabilités dans la gouvernance du pays.

Le conseil du C.P.D.H. : la Bible nous encourage à « rechercher le bien » de la ville ou du pays où nous habitons. Cette recherche n'est pas aisée, mais la difficulté n'est pas une excuse pour justifier notre désintérêt. Nous sommes libres de participer ou pas à de telles élections, mais si nous voulons encourager telle ou telle vision de notre pays alors participons.

